



DURÉE

1 journée (7 heures)

DATES

26 novembre 2020

LIEU

Nantes

TARIF

Adhérents : 500€ TTC Non-adhérents : 650€ TTC

PUBLIC VISÉ

Directeurs, responsables RSE d'organisations de l'ESS

Mettre en place une démarche d'engagement sociétal dans l'Economie Sociale et Solidaire

Si les acteurs de l'Economie sociale et solidaire s'appuient sur des valeurs fortes, au service de la société, leurs pratiques restent hétérogènes, peu structurées et peu valorisées au regard des différents domaines de la responsabilité sociétale.

La norme ISO 26000 et le Guide des Bonnes Pratiques de l'ESS préconisent des méthodologies convergentes pour structurer la mise en place d'une démarche d'engagement sociétal.

Comment orienter les acteurs de l'ESS vers une adéquation entre les valeurs et les pratiques? Quelles sont les étapes clés pour structurer une démarche d'engagement sociétal ? Quelles questions se poser, quels sont les leviers de succès ? Quelles modalités concrètes déployer pour initier une mobilisation collective en interne et pour associer les parties prenantes à la réflexion ?

Cette formation propose des éléments de réponses à la fois stratégiques et méthodologiques, prenant appui sur des expériences réussies et des actions concrètes. Des outils immédiatement utilisables par les participants seront proposés.

→ Objectifs et compétences visés

- Comprendre les bases théoriques, les concepts et les enjeux d'une démarche d'engagement sociétal
- S'outiller pour la mise en œuvre d'une démarche d'engagement sociétal (référentiel, méthodologie, autodiagnostic)
- Maîtriser les clés d'une démarche d'engagement sociétal participative et intégrant les intérêts des parties prenantes (leviers de succès, pratiques inspirantes, cartographie des parties prenantes)





\rightarrow

Programme de la formation

- 1. Engagement sociétal : quels piliers et quels enjeux ?
- Les fondamentaux ; définitions, concepts
- Les enjeux de la mise en place d'une démarche d'engagement sociétal
- 2. Quel état des lieux et quelles priorités dans mon organisation ?
- Les référentiels : ISO 26000, Guide des Bonnes Pratiques de l'ESS...
- Mise en application d'un premier niveau d'autodiagnostic
- Partage d'expériences et pratiques inspirantes
- 3. Concrètement, comment mettre en œuvre la démarche dans mon organisation ?
- Les étapes indispensables et les modalités opérationnelles de mise en œuvre et de pilotage
- Les leviers de succès
- 4. Focus : comment mettre en œuvre le dialogue avec mes parties prenantes ?
- L'identification des parties prenantes
- La construction du dialogue



Les plus



Formation-action mêlant apports théoriques et exercices de mise en situation pour permettre aux participants d'être actifs et d'appliquer le contenu de la formation à leurs préoccupations.



« La preuve par l'exemple »

Le Comité 21 accompagne depuis plus de 20 ans des centaines de structures dans des démarches de développement durable avec la création d'outils et la publication de guides. La richesse des illustrations apporte de la pertinence aux apports théoriques.



Support de formation détaillant les étapes méthodologiques et les illustrations.







NICOLAS MARTIN

Co-fondateur Consultant / formateur Rscop – Associé de l'Ouvre Boîtes 44



Diplômé d'une Ecole de commerce, Nicolas s'est formé auprès d'AFNOR Compétences pour la réalisation de diagnostics ISO 26000 360°. Il a dirigé pendant 15 ans une association de solidarité internationale mettant en œuvre la coopération internationale de 6 collectivités de la métropole nantaise.

Cofondateur de Rscop, Nicolas accompagne depuis 2011 les structures de l'Economie Sociale et Solidaire dans leurs réflexions stratégiques (projet de structure, modèle économique, mise en place d'une démarche d'engagement sociétal) et transmet son expérience de la coopération internationale et de la Responsabilité Sociétale des Organisations par la formation continue et académique (Master 2 universitaire - Université 21).

CLAIRE HOUEL Consultante / formatrice Rscop - l'Ouvre Boîtes 44



Depuis une quinzaine d'années, Claire explore les différentes facettes de la Responsabilité Sociétale des Organisations et de l'Economie Sociale et Solidaire : pendant son cursus d'Ecole de Commerce, à travers son parcours Responsabilité Globale et ses stages dans des associations de solidarité internationale et d'insertion ; pendant ses 8 ans d'accompagnement des comités d'entreprise au service du dialogue social, notamment sur la dimension politique sociale ; au fil de ses engagements bénévoles et de ses questionnements de consomm'actrice.

Depuis qu'elle a rejoint RScop en 2018, Claire accompagne et forme les structures de l'Economie Sociale et Solidaire dans leurs réflexions stratégiques (projet de structure, modèle économique, mise en place d'une démarche d'engagement sociétal).

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Marie Labousset, Comité 21 Grand Ouest - labousset@comite21.org



Une qualité certifiée

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers plusieurs temps d'évaluation des stagiaires, pendant et après la formation.

Toutes les formations du Comité 21 sont validées par Datadock, la plateforme de référencement commune à l'ensemble des financeurs.





Comité 21 Grand Ouest 3, Bd de la Loire 44200 Nantes Tél.: 02 28 20 60 80 grandouest@comite21.org

www.comite2lgrandouest.org













Formation: bulletin d'inscription

Grand Ouest		
L'ORGANISATION		
Raison sociale : N° TVA intracommunautaire : N° de SIRET : Adresse (société) : Code postal / ville : Nom et prénom de la personne en charge de la formation : Ligne directe : E-mail :		
LA PERSONNE FORMÉE		
Nom: Prénom: Ligne directe: E-Mail: Fonction:		
LA FORMATION		
Intitulé du stage choisi : Mettre en place une démarche d'engagement sociétal dans l'Economie Sociale et Solidaire Date : PRIX TTC : 650 € TTC (non adhérent) □ 500 € TTC (adhérent Comité 21) □		
RÈGLEMENT		
A. Par l'entreprise1. Joindre un Kbis, un RIB et un chèque de 50 % du montant TTC avec ce bulletin2. Joindre le solde 5 jours ouvrés avant le premier jour de la formation.		
 B. Par l'OPCA Dans le cas d'une prise en charge par un OPCA nous vous demandons de joindre au bulletin d'inscription - un chèque de garantie du montant TTC de la formation. Ce chèque vous sera retourné dès règlement par cet organisme. - une convention de formation professionnelle, établie en deux exemplaires, est systématiquement envoyée avec la confirmation. 		
L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription et de l'acompte ou du chèque de caution.		

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le client, les conditions sont les suivantes :

- Toute annulation d'inscription ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.
- Une annulation ou un report intervenant 6 jours ouvrés ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais.
- Une annulation ou un report intervenant moins de 6 jours ouvrés avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 50 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire.
- Une formation annulée le jour même du stage sera due intégralement à titre d'indemnité forfaitaire.
- Toute formation commencée sera due intégralement.

A retourner à Comité 21 : Anne Page –	- 102 avenue des ternes – 75017 Paris
Email: page@comite21.org	

Date: Cachet de l'entreprise:

Nom et fonction du signataire autorisé :